



FORMATION ANIMATEUR CLUB CODEP CYCLO 44 21 janvier et 4 mars 2023



Ouvert à tous les licenciés FFCT/ FFVélo CoDep44, âgés de 16 ans minimum souhaitant participer :

A l'accueil des nouveaux adhérents au sein du club.

A l'encadrement des jeunes au sein de la Team Velo.

L'Animateur club,
intervient au sein du club sous la responsabilité du président,
Il accueille, conseille, fait découvrir la pratique aux nouveaux licenciés,
Il veille au respect des règles de sécurité lors des activités,
Il encadre les activités de découverte et d'initiation du club,
Il peut ouvrir une école française de vélo dans le respect de la réglementation,
Il prépare et organise la mise en place de l'accueil au sein du club.

Frais d'inscription **50€**

Horaires : **9h00 – 18h00**

Rendez-vous les samedi :
21 janvier 2023 - 9h00, Base de loisirs Cap Sport et Nature.
Plan d'eau du Chêne, 1 rte du lac
44450 Saint Julien de Concelles

4 mars 2023 - 9h00, Base de loisirs Abbaretz Pleine Nature
Le Bois Vert,
44170 Abbaretz

Prévoir son pique-nique.

➤ Infos formation CoDep Cyclo 44 : <https://www.cyclotourisme44-ffvelo.fr/les-actus-de-la-formation44>

Modalités d'inscription :

1 – S'inscrire via votre espace licencié sur le site fédéral.

<https://licencie.ffcyclo.org/> -> onglet « Mes formations » -> « je m'inscris à une formation » -> sélectionner la date, le type de formation et la région puis lancer la recherche.

2 – **Retourner par courrier :**

- Le bulletin d'inscription ci-dessous à l'adresse suivante :
Mickaël LADRIER - 7 Le grand bois - 44130 BLAIN
- Le règlement par chèque à l'ordre de « Comité départemental de cyclotourisme 44 ». **Chèque caution pour les licenciés 44, restitué à l'issue de la formation (04/03/2023)**

Renseignements auprès de :

Mickaël LADRIER / departement44-formation@ffvelo.fr / 06 78 84 27 24



BULLETIN DE D'INSCRIPTION STAGE ANIMATEUR CLUB 21/01/2023 et 04/03/2023

Nom : Prénom :

Adresse :

N° de téléphone : Courriel :

Nom et N° du club : N° de licence FFCT :

A retourner avant le 10 janvier 2023. N'oubliez pas votre pique-nique.